



Mémorandum pour une transformation socio-écologique, juste et durable en Afrique

Par Thomas Blanchet



Mémorandum pour une transformation socio-écologique, juste et durable en Afrique

Par Thomas Blanchet



Sommaire

1. Introduction : du programme TransformAfrica au Mémorandum	 06
2. Qu'est-ce qu'une transformation socio-écologique juste, durable et participative ?	 07
3. Dégradations écologiques et tensions sociales : des problèmes communs à différents pays d'Afrique	 08
4. Les solutions actuelles et leurs limites	 12
5. Recommandations pour des transformations socio-écologiques plus justes, soutenables, et participatives en Afrique	 18
6. Conclusion : Visions pour de futures transformations justes participative et durables	 31
Liste des acteurs/rices interrogé(e)s lors de l'enquête	 33
Bibliographie	 34

■ 1. Introduction : du programme TransformAfrica au Mémorandum

Ce mémorandum est le résultat d'un programme multi-annuel sur les transformations socio-écologiques durables, justes et participatives au Maroc et en Afrique, lancé en 2017 par le bureau marocain de la fondation Heinrich Böll. Intitulé *TransformAfrica*. Le but de ce programme est de contribuer au développement et au soutien de différentes activités visant à promouvoir des transformations socio-écologiques dans différents pays d'Afrique (notamment Maroc, Tunisie, Sénégal, Afrique du Sud, Kenya, Nigéria). Les différents projets du programme sont le fruit de collaborations entre acteurs/rices d'horizons professionnels variés (société civile, artistes, scientifiques, administration, journalistes, décideurs/euses politiques, citoyen(ne)s), mais partageant tous la conviction que des solutions alternatives au mode de développement économique actuel doivent être mises en place de manière urgente. Ces projets visent ainsi à faire valoir des solutions alternatives au sein de différents secteurs particulièrement affectés par les changements sociaux-écologiques (gestion des ressources naturelles, transition énergétique, agriculture, gestion des déchets, développement urbain participatif).

A travers ces différents projets collaboratifs, le programme *TransformAfrica* a pour but de sensibiliser les populations aux enjeux socio-écologiques mais aussi de faire entendre la voix de ceux et celles qui sont le plus affectés par les conséquences du changement climatique auprès des décideurs/euses politiques. Les produits réalisés dans le cadre de ce programme sont très variés tant par leur objet que par leur forme. À côté des nombreux rapports traitant de l'efficacité énergétique, de la gestion durable de l'eau ou des déchets ménagers, le programme a également produit divers documentaires et court-métrages éducatifs, travaillé avec des illustrateurs/trices et photographes et organisé divers ateliers et sessions de formation, par exemple pour les journalistes ou les acteurs/rices travaillant sur les questions de développement urbain participatif. Ce programme se veut aussi une plateforme transnationale d'échanges et d'apprentissage entre experts et activistes de différentes régions d'Afrique travaillant sur des aspects spécifiques du processus de transformation socio-écologique et voulant contribuer à faire avancer le débat et influencer les décisions politiques dans ce domaine.



Ce mémorandum¹ vise à rassembler les principaux résultats des activités réalisées au sein du programme *TransformAfrica*, et de rapporter de manière synthétique les principaux arguments pour des transformations, justes, écologiques et durables ayant émané des débats avec les acteurs/rices du programme. Enfin, en se basant sur les retours d'expérience des différents projets du programme et au-delà, ce mémorandum aspire à développer un certain nombre de recommandations à destination des décideurs/euses politiques et de la société civile pour favoriser la mise en œuvre de transformations socio-écologiques.

2. Qu'est-ce qu'une transformation socio-écologique juste, durable et participative ?

Le concept de transformation socio-écologique peut généralement se définir comme un changement fondamental, non seulement dans les rapports sociaux mais aussi dans les rapports entre société et environnement naturel, et qui contribue de manière durable au bien-être social et à la préservation des écosystèmes naturels (Pereira et al., 2015 ; Blythe et al., 2018 : 1208 ; Hölscher et al., 2018 : 1 ; Shah et al. (2018)). Par exemple, une transition énergétique vers un système basé sur la production décentralisée d'énergies renouvelables contribuerait non seulement à une réduction d'émissions de CO₂ mais également à la démocratisation de l'accès à l'énergie et à la lutte contre la précarisation énergétique. L'économie circulaire représente également un domaine prometteur mêlant protection de l'environnement (recyclage) et création de nouvelles filières économiques locales.

Contrairement aux notions de résilience, définie comme la capacité d'un système naturel à résister aux changements au sein de son écosystème (Holling, 1973), ou d'adaptation, se rapportant à un ajustement plutôt incrémental permettant de réduire les effets négatifs du changement climatique, les transformations socio-écologiques sont portées de manière proactive par des acteurs/rices voulant contribuer à un modèle de société plus égalitaire et respectueux de l'environnement. Ainsi, ces transformations impliquent généralement une remise en cause des systèmes politiques, et des modèles

1. Ce mémorandum se base sur une étude de documents composée d'articles de revues scientifiques, de journaux spécialisés et de rapports et expertises en lien avec les transformations socio-écologiques en Afrique ainsi que six entretiens réalisés avec différents expert(e)s (société civile, chercheurs, entrepreneurs, etc...) impliqué(e)s dans le domaine des transformations socio-écologiques au sein de différents pays africains.

économiques en place et nécessitent des changements profonds dans les pratiques, croyances et valeurs de tous les acteurs/rices de la société, y compris ceux et celles ayant un intérêt à maintenir en place le système actuel.

Toute transformation socio-écologique n'est pas forcément juste et participative et certains changements socio-écologiques peuvent également induire des effets négatifs sur certaines parties de la population, menaçant ainsi la durabilité des transformations (Bennett et al., 2019). Une transformation socio-écologique juste nécessiterait donc que les droits, besoins, visions, savoirs, histoires, cultures et manières des différents groupes, notamment les populations locales, soient pris en compte (justice de reconnaissance), que la participation et l'inclusion de ces différents groupes au processus de décision soient rendues possible (justice de procédure) et que la redistribution des bénéfices et des nuisances potentielles soient répartie de manière équitable (justice de distribution).

Le but principal de ce mémorandum est donc de montrer qu'une transformation socio-écologique juste et durable se doit d'être participative si elle veut avoir un impact positif sur l'homme et l'environnement. Cette transformation doit prendre en compte les intérêts et besoins des différents groupes impliqués dans ce processus de manière égale, notamment en leur permettant de participer activement à la prise de décision mais aussi en leur assurant une redistribution équitable des retombées. C'est seulement de cette manière que les transformations socio-écologiques profiteront sur le long terme au plus grand nombre.

■ 3. Dégradations écologiques et tensions sociales : des problèmes communs à différents pays d'Afrique

L'Afrique fait face au double défi de lutter, d'une part, contre le changement climatique, tout en essayant de poursuivre, d'autre part, son développement économique. Ce continent, à la fois le plus riche en ressources naturelles et économiquement le plus pauvre de la planète (Ramdoo, 2019), est actuellement le plus touché par les changements socio-écologiques. Avec des différences importantes suivant les pays et régions, notamment en termes d'intensité, la grande majorité des pays africains est touchée par des problèmes similaires affectant aussi bien l'environnement naturel que différentes parties de la société.



3.1. Des changements d'ordre écologique

« Aux cours de ces dix dernières années, le changement climatique et les évènements climatiques extrêmes ont causé des dommages sans précédent dans les pays africains, détruisant des infrastructures, menaçant l'activité économique et faisant disparaître des emplois. Les manifestations les plus visibles en sont les sécheresses en Afrique australe, les inondations en Afrique de l'Ouest et la désertification de régions entières du Maghreb » (Gueye, 2019).

Trouvant leur origine essentiellement dans les changements et dérèglements du climat, ces phénomènes naturels ont un impact important sur l'homme et la nature. Elles aggravent les sécheresses contribuant à l'augmentation de la désertification de certaines régions (Hamndou et Requier-Desjardins, 2008) et à la réduction des réserves en eau. Au Maroc par exemple, le sud du pays, et notamment la région du Drâa-Tafilalet, est le plus affecté par les pénuries d'eau (Belhouari, 2019). Au Kenya, c'est le bassin versant de Ewaso Ng'iro qui est sujet à des problèmes récurrents de pénurie (Providoli et al., 2019 : 31). Ces sécheresses impactent également la biodiversité, représentant un danger croissant pour la faune et la flore, notamment à travers l'augmentation des feux de forêts. De tels phénomènes, ont été observés par exemple dans le désert de Namibie (Foden et al., 2007) ou bien au Maroc avec « la réduction du couvert forestier et de la biodiversité, notamment des espèces endémiques comme l'arganier » (El Jamea, 2017 : 6). Ces changements peuvent aussi être à l'origine de réactions en chaîne créant des pressions à la fois sur la nature et sur l'homme. Un exemple récent est celui des invasions de criquets dans l'est de l'Afrique (Kenya, Somalie, Erythrée, Ethiopie, Ouganda, Soudan du Sud et Djibouti), trouvant leur origine dans le réchauffement de l'océan indien et ayant des conséquences désastreuses pour la biodiversité² et pour la sécurité alimentaire des régions affectées.

2. <https://www.fauna-flora.org/news/locust-invasion-threatens-wildlife-and-livelihoods-in-kenya> (consultée le 29.06.2020)

3.2. Des changements renforcés par l'activité humaine

Les dégradations de l'environnement sont exacerbées par l'activité humaine, qui s'intensifie en partie à cause de la croissance démographique de nombreux pays d'Afrique. Ces dégradations peuvent prendre différentes formes, comme par exemple :

La surexploitation des ressources naturelles : L'Afrique étant le continent le plus riche en ressources naturelles, nombre de ses ressources (hydraulique, halieutique, végétale, animale, forestière etc..) sont sujettes à une surexploitation de la part de différents acteurs/rices aux intérêts souvent divergents (Providoli et al., 2019 : 12). Comme Weber et Partzsch (2018 : 5) l'observent dans le cas de la déforestation, ces surexploitations entraînent non seulement des conflits et tensions au sein des populations mais contribuent aussi à la dégradation des sols, la diminution de la biodiversité, l'augmentation du taux de CO₂ dans l'atmosphère et à l'acidification des océans.

La pollution des écosystèmes naturels : Ces pollutions peuvent être de nature industrielle ou individuelle. L'extraction et la transformation du phosphate en Tunisie, comme dans les régions de Gafsa et de Gabès, ou au Maroc contribuent à la pollution de l'air et à des maladies du poumon auprès des populations locales (Houdret et al., 2018). A l'échelle individuelle, les déchets ménagers, et notamment les déchets plastiques, posent un gros problème, surtout dans les grandes agglomérations où la forte densité de population complique leur gestion. Le cas de la décharge d'Agbogboshie non loin d'Accra, où s'entassent de nombreux déchets électroniques triés par la population locale dans des conditions sanitaires plus que dangereuses est révélateur des problèmes liés au recyclage des déchets (Sinopoli, 2018). Enfin le recours aux pesticides dans l'agriculture industrielle, contribue également à la détérioration des sols et la diminution des rendements productions (Moyo et Peirera ; 2019 : 8).

La production d'énergies fossiles, et notamment d'électricité : Étant un des vecteurs principaux du développement économique et social, elle contribue fortement à la production de gaz à effet de serre. L'extraction des ressources fossiles, comme par exemple le pétrole, le charbon ou l'uranium, affecte aussi fortement les écosystèmes et les populations locales, à l'instar de l'extraction du charbon en Afrique du Sud (Overy, 2019). Alors que le continent Africain contribue à hauteur de 19% à la production d'énergies fossiles, sa population ne consomme que 3.2% de l'énergie primaire mondiale (Cantoni et Musso, 2017 : 9).



3.3. Des changements environnementaux socialement marqués

Ces dégradations vont en général de pair avec un modèle de développement économique, importé des pays du Nord, se basant essentiellement sur une logique de croissance sans limite du produit intérieur brut (Raworth, 2017 : 217) et de rente à court terme, et associé à des mauvaises pratiques de gouvernance publique. Différents exemples sont révélateurs des dégâts environnementaux et sociaux générés par cette dynamique, comme la mise en place de grands projets d'infrastructure censés soutenir le développement économique aux dépens parfois de l'environnement et des populations locales.

« Un problème majeur dans beaucoup de pays africains, c'est le développement précipité de leur économie. Par exemple, ils construisent d'énormes infrastructures (pipeline etc..) sans prendre en considération les intérêts des populations avoisinantes (...). L'exemple du projet de Lapsset, un mega projet qui va connecter plusieurs pays africains via des lignes ferroviaires etc. afin d'ouvrir ces pays et de soutenir leur développement économique. Malheureusement, aucune étude d'impact n'a encore été réalisée ». (Entretien, chargé de projets, Natural Justice, 11.06.2020).

Ce développement économique profite souvent aux grandes compagnies qui cherchent à empêcher tout changement pouvant remettre en cause leur activité et réduire leur marge de profit. Ainsi, la transition vers des énergies renouvelables en Afrique du Sud s'est heurtée aux intérêts de l'entreprise publique de distribution d'énergie ESKOM et de ses investissements colossaux dans le charbon (Overy, 2019). L'utilisation, parfois forcée, de pesticides et d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture est également révélatrice de ce problème. Un autre cas extrême est la lutte, ayant notamment mené à des conflits physiques au Sénégal, entre multinationales de l'agro-alimentaire et paysan(ne)s autour de l'appropriation des terres agricoles (Mateso, 2017).

Souvent, les entreprises profitent dans de nombreux pays d'un cadre réglementaire faible et de la complicité de nombreux décideurs/euses politiques représentant un véritable frein à la mise en place de pratiques de bonne gouvernance (Jacquemot, 2010). La faiblesse des institutions et la banalisation de la corruption, dont les conséquences se font sentir au quotidien, exacerbent ainsi les tensions sociales et pressions sur l'environnement. Car au final, ce sont bien souvent les communautés et groupes les plus marginalisés qui sont le plus affectés par ces dégradations (Adger, 2003).

On observe donc des impacts différenciés en fonction de la géographie (différence urbain/rural), du genre (différence homme/femme), des générations (les jeunes et les personnes âgées étant plus touchées), et des conditions socio-économiques (les pauvres étant les plus touchés). L'eau potable et la sécurité alimentaire représentent deux secteurs soumis à d'importantes tensions sociales. Dans la région de Ouarzazate au Maroc par exemple, les stratégies d'approvisionnement en eau varient en fonction des classes sociales, les plus favorisées optant pour l'eau minérale en bouteilles alors que les plus pauvres « font le voyage aux environs d'Ouarzazate pour ramener de l'eau potable des puits » (El Jamea, 2018 : 9).

Enfin, les dégradations environnementales et pressions exercées sur les ressources naturelles contribuent également à affaiblir les secteurs et entreprises dépendants de ces ressources naturelles. C'est par exemple le cas en Tunisie où, dans certaines zones sinistrées, nombre d'emplois dépendants des ressources naturelles et de l'environnement (tourisme, pêche, textile, agriculture) sont menacés par le stress hydrique et les pollutions causées par l'industrie chimique, devenant ainsi le seul secteur avec des opportunités d'emplois (Schäfer, 2017 : 12-13). Sans une adaptation des modes de production plus respectueuses de l'environnement, ce sont donc le tissu économique et les perspectives d'emploi de certaines régions qui sont fortement menacés sur le long terme.

■ 4. Les solutions actuelles et leurs limites

Face aux dégradations environnementales et injustices sociales croissantes, un certain nombre de mesures ont été mises en place par différents gouvernements africains. Celles-ci ont cependant une portée relativement limitée dans la mesure où elles ne remettent que peu en cause le rapport de force entre les différentes parties prenantes empêchant ainsi une transformation socio-écologique en profondeur. En outre, ces mesures n'anticipent pas forcément en toutes les conséquences potentielles de ces changements pour les populations.



4.1. Les limites des politiques publiques socio-écologiques

De nombreux gouvernements africains ont ainsi décidé de réagir politiquement aux problèmes socio-écologiques croissants en se fixant des objectifs ambitieux, en lançant des programmes de soutien, ou bien en renforçant la régulation permettant de limiter les impacts sociaux-environnementaux liés au développement économique. Par exemple, le plan de développement tunisien (2016-2020) comprend des objectifs d'économie verte et de développement durable (Schäfer, 2017 : 6). Avec le Plan Maroc Vert ou la stratégie de développement de l'espace rural et des zones de montagne, le Maroc entend lutter contre le changement climatique et les inégalités sociales (El Jamea, 2017 : 12). A travers son livre blanc de 2014, l'Afrique du Sud « dispose d'un cadre politique considérable pour le changement climatique » et qui définit « la vision de l'Afrique du Sud pour l'action climatique » (Brown et al., 2017 : 26-27). Enfin, certains pays ont mis en place des agences de contrôle de l'environnement comme par exemple le Kenya qui créa en 2002 l'autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA).

Cependant nombre d'observateurs/rices ont mis en avant le problème de la mise en œuvre concrète de ces programmes. En ne s'attaquant que de manière superficielle aux problèmes ou en ne s'attaquant qu'à certains aspects (par exemple juste les aspects environnementaux sans avoir un volet social), ces mesures politiques ne seraient pas assez transformatrices et ne respecteraient pas les différents engagements et objectifs définis, comme par exemple lors de l'Accord de Paris (Brown et al., 2017 : 26). Ces politiques ne s'attaqueraient qu'aux problèmes socio-écologiques « visibles » et permettraient avant tout de capter des capitaux d'entreprises internationales ou des institutions internationales (Brown et al., 2017 ; Saheli, 2017). Ici encore, la corruption des élites politiques semble représenter dans de nombreux pays un frein central à la mise en place de politiques socio-écologiques effectives (Entretiens, chargé de projets, Natural Justice, 11.06.2020; chercheuse, Institut Allemand pour le Développement, 17.06.2020). Ce problème a également été identifié comme une des barrières principales pour atteindre certains objectifs du développement durable en Afrique (Ajulor, 2018).

« Cependant, dans le cas de la centrale à charbon à Lamu, il y avait de grosses lacunes dans le certificat d'évaluation d'impact socio-environnemental, car l'impact du projet sur le climat n'avait pas été pris en compte. Le problème c'est que NEMA ne fait pas ce pour quoi elle a été mandatée. Natural Justice est là pour les pousser

à faire leur travail. Par exemple, quand des personnes mandatées pour faire des études d'impact ne font en réalité que du copié/collé d'autres rapports et NEMA publie quand même le certificat » (Entretien, chargé des projets, Natural Justice, 11.06.2020).

La mise en place de mesures effectives semble également être compromise par certains problèmes de gouvernance publique. En plus de problèmes de délégation entre les différents niveaux de représentation étatique, on retrouve également des dysfonctionnements liés au chevauchement de compétences entre différents ministères dans la mesure où, bien souvent, les problèmes socio-écologiques ne relèvent pas de la compétence d'un seul ministère (Entretien, ancien membre, Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc, 15.06.2020).

Alors que ce sont les citoyen(ne)s et la société civile qui sont au cœur des enjeux socio-écologiques et que leur participation reste indispensable à la mise en place de solutions durables, ces acteurs/rices ne semblent pas encore être perçu(e)s par les décideurs politiques comme des interlocuteurs clés dans la gestion de ces problèmes. Le manque d'inclusion des différentes parties prenantes, et notamment de la société civile et d'une partie de la population locale, à la mise en place de ces politiques contribuent à produire des résultats sous-optimaux. Il existe d'une part à un manque de sensibilisation des populations aux problèmes et enjeux socio-écologiques. Ainsi « seules les communautés lourdement touchées par les conséquences du changement climatique envisagent et mettent en œuvre des mesures pour faire face et développer leur propre résilience » (El Jamea, 2017 : 6). D'autre part, ces programmes et politiques ne prennent pas ou trop peu en compte les besoins réels des populations.

« Le citoyen s'exprime par rapport à des choix bons ou mauvais de certains projets mais pas par rapport aux solutions. Le problème c'est que les citoyen(ne)s ne sont pas assez impliqué(e)s dans les débats sur différents projets (par ex. choix des sites, choix des technologies, etc...). Ce n'est pas dans la culture ici que d'impliquer et d'éclairer les citoyen(ne)s sur des choix et décisions politiques. En général, des études techniques sont faites, il y a ensuite une concertation entre les élu(e)s et les ministères concernés et ensuite on communique aux citoyen(ne)s pour leur dire, voilà ce qu'il va se passer ». (Entretien, ancien membre, Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc, 15.06.2020).



4.2. Les solutions technologiques ne peuvent pas tout résoudre

Pour faire face à différents problèmes socio-écologiques, certains gouvernements africains optent souvent pour la mise en place de solutions techniques, proposées par les grandes entreprises et de nombreuses institutions internationales, et qui, en réalité, contribuent à aggraver la situation. Cette logique de modernisation, avançant que tout problème peut être réglé par une solution technologique (Rosner, 2004), s'avère difficile à appliquer dans le cas des systèmes socio-écologiques de par leur caractère complexe et difficilement réformable. « Une intervention chirurgicale ou un remplacement créé à partir d'un état d'esprit d'ingénierie de la nature ne peut qu'échouer quand la nature s'avère ne pas fonctionner comme une machine » (Azghari, 2019 : 18).

A ce titre, les secteurs de l'agriculture et de l'énergie sont révélateurs des limites technologiques comme remèdes aux problèmes socio-écologiques. Dans le cas de l'agriculture, secteur convoité par les multinationales agro-alimentaires, certaines solutions technologiques, et notamment les organismes génétiquement modifiés ou les engrais chimiques, ont déjà été déployés, avec le soutien des gouvernements et des institutions internationales comme la Banque Mondiale ou l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin d'augmenter la rentabilité des récoltes et de lutter de manière standardisée aux problèmes d'approvisionnement en nourriture (Belay, 2019 : 13). En argumentant que la population africaine augmente et que les paysans ne seront pas en état de nourrir tout le monde, les entreprises agro-alimentaires légitiment leurs solutions techniques leur offrant plus de rendements aux dépens de l'environnement et des populations locales et de leur savoir-faire (Belay, 2019 : 14 ; Witt, 2019 : 24). Car ces solutions technologiques ont de fortes conséquences sociales (disparition des petites fermes et des connaissances agricoles locales) et écologiques (appauvrissement des sols et impact sur la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes). Ces conséquences sont instrumentalisées par les grandes entreprises et les institutions internationales pour légitimer leurs solutions qui sont pourtant à la source du problème, créant ainsi un cercle vicieux difficile à rompre.

« Malheureusement, il y a eu un changement de pratiques avec la mécanisation, déboisement, pesticides etc.... Ces pratiques basées sur une culture de la rente sont désastreuses pour l'environnement et les populations. Comme résultat, on a des dégradations importantes de l'environnement, des désertifications, l'augmentation des sécheresses et en parallèle une

croissance de la population qui demande de plus en plus de ressources naturelles. Cette situation légitime le discours des multinationales comme quoi il faut des résultats sur le court terme afin de pouvoir subvenir aux besoins des populations croissantes. Il y a une pression des grands groupes pour asseoir leur modèle de rente en montrant que les paysans africains ne sont pas en mesure de nourrir la population ». (Entretien, membre du conseil d'administration, réseau international Enda Tiers Monde, 16.06.2020)

Un autre secteur particulièrement enclin aux solutions technologiques est le secteur de l'énergie, secteur lui-même au cœur des enjeux liés au changement climatique (Sarewitz et Nelson, 2008 : 872). Certains pays africains se sont lancés dans la mise en œuvre d'un programme ambitieux de transition vers les énergies renouvelables. Le Maroc, par exemple, s'est fixé pour objectif d'atteindre 52% de la capacité électrique installée avec des énergies renouvelables d'ici 2030 (Karmouni, 2016 : 26). Cette stratégie s'est notamment concrétisée par la construction de centrales solaires au sein du complexe Noor-Ouarzazate s'étendant sur plus de 3000 ha. Alors que ces projets contribuent à partir d'un choix technologique à la décarbonisation du système énergétique marocain, ils n'impliquent pas encore assez la société civile (El Jamea et al., 2017) et leurs retombées peuvent être marquées par une forte ségrégation sociale (Maisterra, 2016 : 26). Sans une politique sociale ambitieuse pour l'accompagner, le développement de technologies renouvelables n'est pas suffisant pour régler le problème des inégalités d'accès à l'énergie et les problèmes de précarité énergétique (Brown et al., 2017 : 20). De même, l'idée de pouvoir résoudre le problème énergétique seulement par la production d'énergies renouvelables représente une barrière importante au développement d'une culture d'efficacité énergétique (Barradi, 2019 : 44), montrant ainsi qu'un investissement dans des programmes d'efficacité énergétique et de sensibilisation aux économies d'énergie est indispensable à la mise en place de transformations profondes dans ce secteur.

4.3. Des solutions encore trop dépendantes des institutions internationales

Le développement de solutions aux problèmes socio-écologiques dépend encore en grande partie des institutions internationales qui contribuent à soutenir financièrement ou politiquement la mise en place de nombreux projets et programmes dans différents pays africains. Ces dernières, et notamment la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, ont été les moteurs de l'ouverture



économique forcée des différents pays africains au nom de la croissance économique et ayant mené à la dégradation et la privatisation des services publics, à l'instar des services d'eau (Goldman, 2007), et à une paupérisation croissante des sociétés africaines (Saheli, 2017 ; 12).

Ces institutions ont progressivement développé et intégré des mécanismes et politiques de sauvegarde afin de prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans le développement et la gestion de leurs projets. Ces mécanismes permettent d'assurer que certains standards écologiques et sociaux soient respectés et que des processus de concertation entre les différentes parties prenantes aient lieu. Cependant ces mécanismes ont été critiqués pour ne pas être capables de prendre en compte les intérêts des populations vulnérables et de leur assurer une protection adéquate tout au long du cycle de vie du projet (Lucci et al., 2019 : 23).

Prendre en compte de manière plus sérieuse les intérêts des pays du Sud et de leurs populations dans les échanges internationaux est donc une condition indispensable à la mise en place de transformations socio-écologiques profondes. Pour cela, non seulement les gouvernements mais également la société civile doivent participer de manière active aux échanges avec les institutions ou entreprises internationales. Comme Weber et Partzsch (2019) l'ont montré avec le cas de la déforestation, si la coopération entre des ONGs et des multinationales peuvent s'avérer fructueuses pour développer des solutions innovantes, les ONGs peuvent se retrouver influencées par le discours économique porté par les institutions et entreprises multinationales, légitimant le pillage des ressources naturelles au nom de la croissance économique, et contribuer à reproduire les rapports de pouvoir en place.

« Il faut arrêter de penser notre modèle de développement sur les préoccupations du nord. Nos intérêts sont secondaires par rapport aux pays du nord car nous sommes dépendants d'eux ». (Entretien, membre du conseil d'administration, réseau international Enda Tiers Monde, 16.06.2020).

■ 5. Recommandations pour des transformations socio-écologiques plus justes, soutenables, et participatives en Afrique

Alors que nombre de mesures mises en place afin de réagir aux problèmes socio-écologiques contribuent à maintenir les rapports de pouvoir en place, différentes initiatives au sein de programme *TransformAfrica* et au-delà s'attachent à montrer qu'un modèle alternatif plus juste, plus participatif et plus durable, au cœur duquel se trouve le citoyen, est non seulement possible mais nécessaire. Pour cela, il est indispensable de créer des conditions favorables à la mise en place d'une transformation par le bas dans laquelle les citoyen(n)es sont les véritables acteurs/rices du changement. Dans la partie qui suit, nous présentons aux décideurs/euses africain(e)s quelques éléments clés nécessaires à la réalisation d'une telle transformation.

5.1. Prendre en compte l'intérêt des communautés locales dans les projets de transformations socio-écologiques

Une transformation socio-écologique plus juste et redistributive ne peut se concrétiser que si les intérêts de toutes les parties prenantes, et notamment ceux des plus vulnérables, sont pris en considération (Blythe et al., 2018 : 1213). Pour cela il est nécessaire de tenir les populations informées mais aussi de développer leurs compétences dans différents domaines de manière à leur permettre de participer activement au processus de transformation.

5.1.1. Maintenir les populations locales informées des enjeux socio-écologiques

Une première étape nécessaire à la prise en compte des intérêts des communautés et populations locales dans les processus de transformations socio-écologiques est de leur faciliter l'accès à l'information. Comme Houdret et al. (2018 : 1) l'affirment, « seuls des citoyen(ne)s au fait de la disponibilité, de la qualité et de l'utilisation des ressources naturelles, peuvent débattre, prendre des décisions éclairées et



revendiquer leurs droits ». Il est donc nécessaire d'aider les populations à mieux comprendre les enjeux socio-écologiques non seulement en les tenant informées des différents projets et de leurs conséquences positives comme négatives mais également en leur offrant les outils pour mieux comprendre les informations publiées. Cette étape est primordiale pour une gouvernance environnementale responsable pouvant contribuer à réduire les effets négatifs sur les populations et apaiser les tensions sociales qui en découlent (Houdret et al., 2018). « L'accès du grand public à l'information en matière d'environnement consolide la prise de conscience vis-à-vis des questions environnementales, le libre échange d'idées, une participation plus efficace à la prise de décision et, en définitive, le développement du sentiment de responsabilité partagée » (Ouatmane et Azaitraoui, 2020 : 10).

Pour cela, des campagnes de sensibilisation aux enjeux socio-écologiques doivent être développées, en coopération avec la société civile ou les universités locales. Comme l'ont montré différents projets de sensibilisation entrepris par la fondation Heinrich Böll dans les domaines des déchets au Maroc et au Sénégal et dans les domaines de l'efficacité énergétique au Maroc et au Kenya, le rôle des citoyen(ne)s, toute classe sociale comprise, est primordial dans la mise en place de stratégies environnementales nationales cohérentes et efficaces. L'ouverture des populations face à la sensibilisation et aux changements de pratiques varient fortement en fonction des territoires notamment urbain/rural (Ouatmane et Azaitraoui, 2020) et des conditions socio-économiques (Brown et al., 2020) rendant une politique de sensibilisation générale et standardisée relativement caduque. Pour cela, la société civile doit jouer un rôle central dans la sensibilisation et l'information des populations aux enjeux socio-écologiques afin de responsabiliser cette dernière et accompagner les stratégies nationales sur le terrain (Barradi, 2019 : 36). Cette sensibilisation peut passer non seulement par des enquêtes et sondages, mais également à travers l'utilisation de différents médias numériques, voir même par l'art (Hawkins et al., 2015).

« Le citoyen doit assurer sa responsabilité citoyenne et politique, défendre ses droits, ses valeurs, et par son activité civile. Il faut lui inculquer les valeurs de sobriété et qu'ils apprennent à oublier cette recherche de profit et de confort. (...). Les pouvoirs publics doivent se donner la chance de revoir leur modèle de développement ». (Entretien, ancien membre, Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc, 15.06.2020).

RECOMMANDATIONS 1 :

- Faciliter l'accès à l'information environnementale des populations, par exemple en mettant en place des campagnes publiques de sensibilisation et d'information et en utilisant un langage accessible à tous, afin de rendre les citoyen(ne)s plus conscient(e)s des enjeux socio-écologiques.
- Mettre en place une communication effective entre les différents niveaux étatiques afin d'assurer la bonne diffusion des informations sur les enjeux sociaux-écologiques entre les échelles locales et nationales.
- Inciter les pouvoirs publics à recueillir et analyser les données sociales et environnementales leur permettant de contrôler au mieux les impacts sociaux-environnementaux de certains projets sur les populations locales.

5.1.2. Soutenir l'apprentissage des populations en marge des transformations socio-écologiques

Si les populations veulent mieux appréhender les enjeux socio-écologiques, il est nécessaire de leur proposer une éducation universelle et de qualité, comme stipulé par le quatrième objectif du développement durable. Cela passe notamment par la poursuite et l'amélioration de programmes d'alphabétisation mais également par la mise en place de programmes éducatifs et de formation à différents niveaux prenant en compte les enjeux socio-écologiques (El Jamea, 2017 ; Ouatmane et Azaitraoui, 2020). De tels programmes permettraient d'offrir aux populations les outils pour agir de manière plus responsable. A ce titre, le centre info énergie créé en 2014 dans la commune de Chefchaouen représente un exemple intéressant de sensibilisation et d'éducation aux enjeux d'économie d'énergie.

Le soutien à l'apprentissage et au développement des compétences ciblant les populations marginales contribuerait aussi à réduire les inégalités sociales face aux changements socio-écologiques. Développer un apprentissage dans les domaines clés en lien avec les transformations socio-écologiques, telles que les énergies renouvelables, la gestion de déchets ou l'agriculture, permettrait non seulement de préserver des savoirs faire durables et respectueux des écosystèmes locaux mais aussi d'ouvrir de nouveaux débouchés aux personnes marginalisées telles que les femmes et les jeunes en milieux ruraux. C'est par exemple le cas de l'institut de formation



aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique qui a ouvert à Oudja en 2015 et qui accueille une soixantaine de jeunes dont plus de la moitié sont des femmes. Un autre exemple est le programme de volontariats proposé par ADRECI au Kenya dans le cadre de la campagne UNPLUG sur l'efficacité énergétique à la maison et au travail.

RECOMMANDATIONS 2 :

- Soutenir - en coopération avec les universités ou la société civile organisée – la mise en place de nouveaux programmes d'éducation et d'apprentissage en lien avec les enjeux environnementaux, permettant ainsi aux populations de s'approprier de nouveaux outils de gestion de l'environnement et d'offrir de nouveaux débouchés aux personnes marginalisées.
- Renforcer, à travers des financements et des coopérations, le rôle de la société civile en tant que formateur et multiplicateur dans les domaines socio-écologiques.
- Développer les aspects liés aux enjeux socio-écologiques dans les programmes d'éducation, en particulier dans l'enseignement secondaire et supérieur, et d'apprentissage.

5.1.3. Renforcer les capacité et compétences des communautés locales

Pour pouvoir participer au processus de transformation, devenir véritable partie prenante et faire entendre leur voix, citoyen(ne)s et communautés locales doivent acquérir différentes compétences. Les communautés locales ont ainsi besoin de soutien à plusieurs niveaux techniques, juridiques, organisationnels, et politiques. Dans certains cas, des professionnels travaillant dans des ONGs sont mis à disposition auprès des communautés afin de les aider à devenir de véritables acteurs/rices du changement et faire valoir leurs intérêts par rapport aux autres parties prenantes. Dans le cas de l'association Natural Justice, ce sont souvent des juristes et avocats qui vont leur faire prendre conscience de leurs droits et leur montrer les procédures à suivre afin de les faire respecter.

« Notre approche est paralégale. On cherche des personnes au sein de la communauté qui répondent à certains critères. On les recrute et on les rend compétentes vis-à-vis du projet et on les entraîne de manière à ce qu'elles puissent ensuite aider la communauté. Elles doivent comprendre l'impact potentiel du projet sur leur communauté et comment procéder avec une plainte. Notre approche peut être considérée comme fructueuse à partir du moment où la communauté locale n'a plus besoin de notre aide. C'était par exemple le cas d'une communauté sur le côté au Kenya ». (Entretien, chargé de projets, Natural Justice, 11.06.2020).

Dans d'autres cas, comme celui des programmes d'Action Aid au Nigeria, il s'agit de former les femmes de communautés rurales à s'organiser en coopératives agricoles. A travers un tel programme, ces dernières ont été capables d'améliorer leur productivité, d'accéder au crédit et par conséquent aux terres et enfin de défendre leurs intérêts auprès des autres parties prenantes, notamment les autorités locales (Nwokoye, 2019 : 50). Dans d'autres cas enfin, ce sont les populations dans des zones arides qui ont appris à prendre conscience de la problématique socio-écologique, et donc à mieux gérer leur eau en respectant les intérêts des autres usagers et éviter les conflits (Provilodi et al., 2019 : 36) A terme, il s'agit pour les communautés locales de se faire entendre auprès des décideurs/euses politiques et de gagner en légitimité auprès des différentes parties prenantes. Pour cela, il est nécessaire de créer des conditions favorables à la définition, mise en application et évaluation de politiques environnementales et sociales plus participatives et d'y impliquer les citoyens et la société civile par un processus de co-production des politiques publiques.

« Le problème c'est que l'Etat pense pour les communautés. L'Etat pense que ce qu'il fait pour les communautés, c'est ce que les communautés veulent qu'il fasse pour elles. Mais ce n'est pas le cas et on doit en faire prendre conscience à l'Etat et s'assurer que la voix des communautés est entendue. Une participation significative, cela veut dire aller chercher des réponses auprès des communautés locales, et leur demander ce qu'elles pensent ». (Entretien, chargé de projets, Natural Justice, 11.06.2020).



RECOMMANDATIONS 3 :

- Mobiliser les citoyen(ne)s de manière inclusive dans les processus de décisions politiques ou dans des projets les touchant directement, à travers différents instruments consultatifs ou participatifs.
- Faire remonter l'information provenant des citoyen(ne)s, dont les populations marginalisées, et l'intégrer dans les processus de décision en lien avec les transformations socio-écologiques.
- Responsabiliser et autonomiser les citoyen(ne)s à travers l'acquisition de compétences nécessaires à leur participation dans le cadre de tels projets.

5.2. Reconnaître le rôle moteur des femmes dans les transformations socio-écologiques

Sujettes à de fortes discriminations par rapport aux hommes, notamment en termes d'éducation ou bien d'accès à la terre, les femmes sont aussi les premières à subir les conséquences des dégradations écologiques. Or, elles jouent un rôle central dans les transformations socio-écologiques au sein des pays africains. En charge de la famille et de la gestion des affaires domestiques, elles disposent d'une responsabilité importante dans l'éducation des enfants et sont les vecteurs principaux pour diffuser de manière durable de nouvelles habitudes en termes de gestion des déchets ou de sobriété énergétique. Elles sont aussi actrices centrales des changements au sein des communautés locales.

« Dans le domaine de l'eau, les femmes en milieu rural ont un rôle central, puisque ce sont elles qui sont en charge de l'approvisionnement. Donc elles s'engagent et sont moteurs du changement. On le voit dans le Sud du Maroc. Elles font le lien avec les associations et poussent leur mari à s'engager ». (Entretien, chercheuse, Institut Allemand pour le Développement, 17.06.2020).

« Pour comprendre le rôle que jouent ou peuvent jouer les femmes dans les projets de transformations socio-écologiques, il importe de connaître le fonctionnement des sociétés africaines et le rôle de la femme dans la famille. Celle-ci joue un rôle central au sein de l'exploitation familiale et se battent généralement pour la communauté et non pour leurs propres intérêts. Elles ont en général une vision familiale dans la gestion des terres

et pensent en génération, et se battent donc pour que leurs fils et filles aient toujours un accès à la terre ». (Entretien, membre du conseil d'administration, réseau international Enda Tiers Monde, 16.06.2020).

Afin de mieux profiter de leur vision spécifique, de leurs connaissances et de leurs compétences dans les transformations socio-écologiques, les décideurs/euses politiques devraient s'attacher à réduire le plus possible les discriminations envers ces dernières (Moyo et Peirera, 2019 : 8), notamment avec la mise en place de cadres juridiques non discriminatoires envers les femmes. La loi sur le partage des terres collectives au Maroc représente ici un cas intéressant, où des associations de femmes se battent depuis plusieurs années afin d'obtenir un cadre juridique plus égalitaire (Sammouni et Belghazi, 2020). Par ailleurs, il convient de sensibiliser et « de renforcer les capacités des femmes mais également des hommes pour qu'ils comprennent et acceptent le rôle que peuvent jouer les femmes dans ce processus, à savoir celui d'allié et non de concurrent. Si on renforce juste les capacités des femmes, cela ne marche pas. Le changement doit donc se passer au niveau de la communauté ». (Entretien, membre du conseil d'administration, réseau international Enda Tiers Monde, 16.06.2020).

RECOMMANDATIONS 4 :

- Reconnaître les savoirs et le rôle des femmes au sein des communautés, qui en font des actrices incontournables pour développer des solutions d'adaptation aux changements climatiques.
- Œuvrer à soutenir l'implication et la participation des femmes dans les projets socio-écologiques, notamment à travers un renouvellement des cadres juridiques, une sensibilisation aux questions socio-écologiques, un effort constant d'inclusion de ces dernières dans toutes les étapes de projets environnementaux.



5.3. Soutenir le développement de solutions durables adaptées aux contextes locaux

Contrairement aux différentes solutions technologiques, les différents développés dans le cadre du programme TransformAfrica, révèlent des solutions durables au niveau local permettant non seulement de répondre aux problèmes environnementaux mais également de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Une telle approche, prenant en compte les contextes et intérêts locaux, permet aussi à plus grande échelle d'obtenir des résultats plus probants et plus durables que les approches standardisées mises en œuvre uniformément dans tout un pays.

5.3.1. Favoriser les expérimentations locales

La société civile a un fort potentiel pour générer de nouvelles solutions en matière de développement durable. Ces solutions sont généralement mieux adaptées aux problèmes socio-écologiques locaux puisqu'elles émanent de situations expérimentées directement par la communauté locale (Seyfang and Smith, 2007). Par exemple, l'initiative Toit en vert, créée en 2019 à Casablanca et visant à développer des jardins collectifs sur les toits de la ville a pour but de répondre au manque d'accès aux espaces verts à Casablanca pour une partie de la population, notamment les populations les moins aisées. Cette initiative a permis de sensibiliser la population à l'agriculture urbaine (Toit en Vert, 2020). A terme, cette initiative pourrait aussi représenter une solution alternative à la climatisation afin de répondre aux vagues de chaleurs en milieu urbain (Viguié et al., 2020 ; Sunday, 2019 : 31). Les techniques locales d'agroécologie (Azghari, 2019 : 19 ; HBS, 2019) permettent de procéder à une agriculture plus conforme aux contextes locaux tout en renforçant l'indépendance des agriculteurs/rices face aux multinationales. Même si les coûts de départ peuvent être plus élevés et les retours plus longs à venir, il est nécessaire d'expérimenter en fonction des conditions locales en faisant valoir les savoirs traditionnels locaux. Ainsi dans le Sud du Maroc des structures ancestrales de gestion de l'eau basées sur un droit coutumier coexistent avec des expérimentations innovantes, telles que la mise en place d'une laverie collective ou de « contrats de nappes » (Belhouari, 2019). Les décideurs /euses politiques devraient donc supporter l'innovation par le bas en éliminant les potentielles barrières administratives et en créant un contexte favorable à l'expérimentation.

« Les expérimentations de terrain sont un outil important pour faire avancer les transformations socio-écologiques. Cependant, tant qu'il n'y a pas d'appui politique, cela ne mène à rien ». (Entretien, membre du conseil d'administration, réseau international Enda Tiers Monde, 16.06.2020).

Afin de stimuler l'expérimentation et l'innovation par le bas, notamment en encourageant les populations à travailler de manière collaborative sur un problème et essayer de définir des solutions à ce problème, plusieurs instruments peuvent être déployés. Les gouvernements pourraient soutenir financièrement ou matériellement le déploiement de tels instrument.

« Par exemple on organise des mini-hackathons dans certaines régions du Maroc afin que les gens non seulement identifient un problème mais trouvent des solutions à ce problème. On utilise donc des instruments venant du business afin de résoudre des problèmes sociaux. (...). Nous on leur donne les moyens de réfléchir et de proposer des solutions et de les accompagner dans la mise en place de ces solutions. Donc on essaye de travailler sur comment rendre les citoyen(ne)s acteurs/rices du changement en leur mettant des outils à disposition ». (Entretien, membre de la direction, Centre Marocain pour l'innovation Sociale, 12.06.2020).

RECOMMANDATIONS 5 :

- Soutenir les initiatives de terrain et expérimentations locales afin d'obtenir des solutions aux problèmes socio-écologiques plus adaptées aux différents contextes locaux et dont les effets positifs se feront sentir de manière plus durable sur les populations locales.
- Mettre à disposition des ressources financières ou humaines, des infrastructures ou des espaces pour développer de nouvelles idées ou expérimenter.
- Etablir des réseaux pour faciliter les échanges horizontaux entre les professionnels sur les bonnes pratiques mises en place dans les différentes régions.



5.3.2. Stimuler l'entrepreneuriat écologique et social

Afin de soutenir le développement de solutions durables aux problèmes socio-écologiques, les différents pays d'Afrique devraient stimuler l'esprit d'entreprise sociale et écologique. Il s'agit ici de rapprocher et de créer des synergies entre les mondes de l'entreprise et les mondes associatifs, à l'instar du Centre Marocain pour l'Innovation Sociale qui a contribué au développement de nombreuses entreprises sociales, notamment pour fournir de l'électricité à des populations géographiquement marginalisées, ou renforcer les compétences des étudiants en médecine pour améliorer les services au sein des hôpitaux.

« Le plaidoyer politique et la sensibilisation ne sont pas antinomiques à l'action entrepreneuriale bien au contraire. Il y a de nombreuses synergies et si par exemple on développe un business model pour un problème social qui est valable et soutenable économiquement, cela ne peut rendre un plaidoyer politique que plus légitime. Et on sait que si on présente une solution viable économiquement à un gouvernement., il acceptera plus facilement de changer ». (Entretien, membre de la direction, Centre Marocain pour l'innovation Sociale, 12.06.2020).

Pour cela il est nécessaire de développer un écosystème propice aux développements de tels projets afin de maximiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ces derniers et de créer des emplois. Cela passe par la création d'un cadre juridique adéquate pour faciliter le développement d'innovations, ainsi qu'un soutien financier structurel permettant, à travers la mise en place de programmes soutenant les jeunes entrepreneurs ou la formation d'espaces de rencontre, aux acteurs/rices de l'économie sociale et solidaire de se rencontrer et de monter de nouveaux projets innovants.

RECOMMANDATIONS 6 :

- Reconnaître l'importance de l'entrepreneuriat écologique et social - n'ayant pas pour seul but la croissance économique - pour la mise en place de transformations socio-écologiques durables et supporter ces entreprises dans leur développement.
- Développer un cadre institutionnel rendant possible le développement de nouvelles opportunités d'investissement et facilitant la création d'entreprises sociales et environnementales.

5.3.3. Offrir un cadre propice à la mise à l'échelle de ces différentes initiatives locales

Toute innovation ayant fait ses preuves à l'échelle locale devrait pouvoir se diffuser au sein de d'autres villes ou pays. Pour cela, ces initiatives locales devraient pouvoir profiter d'un soutien public. Cela passe non seulement par un soutien financier mais également par l'inscription de certaines initiatives dans des programmes gouvernementaux.

« Il y a aussi le problème de la mise à l'échelle des solutions qui est aussi lié au financement. Même si un projet est viable, il reste difficile sans financements, de faire grossir le projet de manière à ce qu'il se développe au-delà du local. Ce qui fait qu'en général, la plupart des actions restent petites ». (Entretien, membre de la direction, Centre Marocain pour l'innovation Sociale, 12.06.2020).

« Il est nécessaire d'avoir une mise à l'échelle pour convaincre et donc d'essayer de montrer les résultats à des échelons plus haut que celui du niveau de l'expérimentation ». (Entretien avec Présidente du Conseil d'Administration du Réseau International Enda Tiers Monde, 16.06.2020).

En Tunisie par exemple, « il existe de plus petits projets écologiques en développement depuis une dizaine d'années, et encore plus intensément depuis 2011, par exemple dans le domaine du tourisme écologique (éco-exploitations, itinéraires de randonnées écologiques) ou dans la production de produits agricoles biologiques. Mais ces types de projets sont petits, assez peu fréquents et ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une initiative ou d'une stratégie gouvernementale coordonnée plus globale. » (Schäfer, 2017 : 7). Pour augmenter leur chance de se développer au-delà du local, ces initiatives devraient pouvoir profiter de conditions de compétition plus justes, empêchant les jeux de pouvoir, la collusion entre sphères politiques et économiques et la corruption. A côté d'un soutien étatique, ces initiatives peuvent s'appuyer sur les médias afin de faire connaître les résultats de leur expérimentation et pouvoir attirer l'attention des sphères politiques.



RECOMMANDATIONS 7 :

- Soutenir toute action ayant fait ses preuves à l'échelle locale dans sa mise à l'échelle, par exemple dans le cadre de programmes d'échanges entre localités ou de partenariats entre acteurs/rices de différentes régions.
- Faciliter la mise en contact avec des investisseurs potentiels ou un support dans la promotion de leurs actions afin d'assurer la pérennisation et la diffusion de ces bonnes pratiques.

5.4. Favoriser la coopération et l'échange intersectoriel et internationale entre décideurs publics et société civile

Pour mener à bien une transition socio-écologique, une coopération entre l'état, l'entreprise, l'université, la société civile et prenant et l'environnement naturel semble impérative (Carayannis et al., 2012). Ainsi la modification des rapports de pouvoir entre les parties prenantes implique aussi de revoir leur rôle respectif au sein du processus. Comme le montre Azghari (2019 : 20) dans le cas de l'agroécologie, une transformation réussie implique aussi de revoir le modèle économique des grandes entreprises agro-alimentaires et leur proposer un marché alternatif aux pesticides et OGMs. Brown et al. (2017) ont également montré que passer de l'énergie charbon aux énergies renouvelables implique de repenser les possibilités d'emploi dans les régions concernées. Le cas d'un projet de Natural Justice au nord du Kenya montre que les communautés locales et de grandes entreprises peuvent travailler ensemble à un développement économique plus respectueux des enjeux socio-écologiques :

« On a aussi un projet mené par une compagnie de pétrole, Tullow, dans le nord du Kenya, dans une région aride et pastorale, où un gisement de pétrole a été découvert. Ils ont commencé à extraire le pétrole, ont créé beaucoup de déchets qui ont été évacués dans la nature, et ont utilisé beaucoup d'eau au détriment des communautés locales. Et dans ce cas, nous avons réussi à créer un partenariat entre l'entreprise et les communautés locales ». (Entretien, chargé de projets, Natural Justice, 11.06.2020).

Alors que de telles coopérations sont possibles et désirables, les états pourraient renforcer la réglementation en matière de responsabilité sociale des entreprises afin de soutenir les projets de coopération entre entreprises et société civile (Schäfer,

2017 : 14). La coopération entre les communautés locales et les universités est également essentielle. D'une part, elle contribue à légitimer les résultats des expérimentations de terrain, notamment vis-à-vis des décideurs/euses politiques. D'autre part, les communautés locales jouent un rôle de plus en plus essentiel dans la production, collection et restitution de données pour les projets scientifiques en lien avec les transformations socio-écologiques (Providoli et al., 2019 : 71). Enfin, la coopération et le dialogue entre acteurs/rices étatiques et la société civile est également essentielle afin de faire remonter les idées (même critiques) et préoccupations des initiatives locales auprès des décideurs/euses politiques. Il incombe ici décideurs/euses politiques de promouvoir la participation de la société civile, même de ceux qui ne partagent pas nécessairement la même opinion.

Plusieurs observateurs/rices ont insisté sur le rôle des états et institutions financières internationales dans le développement d'une plateforme d'échange multi-acteurs afin de dialoguer sur le long terme et partager problèmes et solutions socio-écologiques communs à différents pays et différents secteurs (Brown et al., 2017 : 13). Ces plateformes multi-secteurs et multi-acteurs permettraient de casser une logique en silo propre à chaque secteur, faire remonter certains problèmes, mutualiser les connaissances, échanger sur les expériences et au final renforcer la coopération entre pays africains. Enfin, il est nécessaire de soutenir la mise en réseau de la société civile des différents pays africains afin que ceux-ci puissent échanger leurs idées et partager leur expérience. L'institutionnalisation d'un tel réseau pourrait être soutenu soit par les institutions internationales soit par les différents États.

RECOMMANDATIONS 8 :

- Entretenir un dialogue ouvert avec les acteurs/rices de la société civile et faciliter la coopération entre société civile et entreprises.
- Soutenir la mise en réseau et l'échange international des initiatives citoyennes afin que celles-ci puissent profiter d'un partage d'expérience.
- Mettre en place une plateforme multi-secteurs et multi-acteurs pour faciliter la mutualisation des connaissances et la mise en réseau des acteurs/rices de différents secteurs et pays.



6. Conclusion : Visions pour de futures transformations justes participative et durables

Si quelques expérimentations transformatives ont déjà été amorcées dans différents pays d'Afrique, ce Mémorandum montre que nous sommes encore loin d'avoir mis en place de manière systématique un processus de changement profond centré sur les citoyen(ne)s et les ressources naturelles, et où le développement économique est au service de ces derniers et non l'inverse. Afin d'atteindre une transformation socio-écologique participative, juste et durable, certains critères doivent être pris en compte :

- Se demander si les intérêts de toutes les parties prenantes ont été pris en considération de manière équitable. Il est donc nécessaire de voir si tous les acteurs/rices concerné(e)s, et spécialement les populations marginales, ont été entendus à travers des processus de délibération permettant à chacun de s'exprimer de manière à faire valoir ses intérêts, et ce dès le début du processus.
- Anticiper l'impact social, écologique et économique des transformations sur les différents acteurs /rices et faire en sorte que les retombées négatives ou positives de ces transformations soient redistribuées de manière équitable entre les parties prenantes. Il s'agit aussi ici de prendre en compte les impacts potentiellement indésirables de ces transformations.
- Penser le changement dans le long terme, soit en l'inscrivant dans des programmes politiques, soit en développant un modèle économique permettant à ces initiatives de dépasser le stade d'expérimentation. Ce n'est qu'en pérennisant ces initiatives au sein du système socio-écologique que des transformations en profondeur pourront avoir lieu.

Au-delà de ces différents critères, c'est le système de développement économique qu'il convient de restructurer de manière profonde. Les différents témoignages et documents collectés pour ce mémorandum ont montré quelques pistes à suivre pour modifier en profondeur ce système et dépasser les stratégies actuelles permettant de maintenir les activités économiques habituelles en les verdissant un peu. Une transformation en profondeur implique en effet de se dégager d'un modèle de globalisation centré sur les marchés, les profits, et les grandes entreprises et de se reconcentrer sur les producteurs/rices locaux et consommateurs/rices, usagers et usagères, citoyen(ne)s (Seidel et Ben-Zev, 2019 : 5). Pour cela il convient donc de se replier sur une production locale et régionale et de raccourcir la chaîne de

distribution (Paech, 2012). De telles transformations sont hautement politiques et impliquent non seulement la responsabilisation de tous les citoyen(ne)s qui doivent s'approprier de nouvelles valeurs de sobriété et de frugalité mais également la responsabilité des décideurs/euses politiques qui doivent orchestrer ce processus transformatif et juguler l'action des grandes entreprises.



■ Liste des acteurs/rices interrogé(e)s lors de l'enquête

- Chargé de projets, Natural Justice (Kenya), 11.06.2020
- Membre de la direction, Centre Marocain pour l'innovation sociale, 12.06.2020
- Ancien membre, Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc, 15.06.2020
- Membre du conseil d'administration, réseau international Enda Tiers Monde (Sénégal), 16.06.2020
- Chercheuse, l'Institut Allemand pour le développement, 17.06.2020
- Directrice, division politique environnementale internationale, Fondation Heinrich Böll, 18.06.2020

Bibliographie

Adger, W. N. (2003). Building resilience to promote sustainability. IHDP Update, 2, 1-3.

Azghari, H. (2019), Adapting through agroecology: Restructuring Morocco's agricultural sector to prepare for the climate crisis, in Seidel, K., Ben-Zeev, K. (Eds.), *Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world*, Perspectives, Heinrich Böll Foundation, 2, 17-21.

Ajulor, O. V. (2017). The challenges of policy implementation in Africa and sustainable development goals, *PEOPLE: International Journal of Social Sciences*, 3(3), 1497-1518.

Barradi, T. (2019), Un aperçu de la situation de l'efficacité énergétique des ménages au Maroc, Rabat: Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Belay, M. (Entretien avec) (2019) Agroecological Strategies for Food Security in a Changing Climate, in Seidel, K., Ben-Zeev, K. (Eds.), *Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world*, Perspectives, Heinrich Böll Fondation, 2, 13-16.

Belhouari, S. (2019) Secteur de l'eau au Maroc : pourquoi faut-il miser sur une gouvernance juste et durable ? Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Bennett, N. J., Blythe, J., Cisneros-Montemayor, A., Singh, G., Sumaila, R. (2019), Just Transformations to Sustainability, *Sustainability*, 11(14), 3881.

Blythe, J., Silver, J., Evans, L., Armitage, D., Bennett, N., Moore, M-L., Morrison, T., Brown, K. (2018), The Dark Side of Transformation: Latent Risks in Contemporary Sustainability Discourse, *Antipode* 50(5), 1206–1223.

Braun, B., (2015), Futures: Imagining socioecological transformation-*An introduction*, *Annals of the Association of American Geographers*, 105(2), 239-243.

Brown, M., Muliro, M., Niyiragira Y., Kubasu, L. (2017). Transformation Écologique et Sociale Au Maroc et à l'échelle de l'Afrique: Analyse Régionale Afrique Du Sud, Rabat: Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.



Brown, Odongo, J., Nyambane, A. (2019), Energy efficiency in Kenya: public awareness, Strategies, challenges and opportunities, Rabat: Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Cantoni, R., & Musso, M. (2017). L'énergie en Afrique : les faits et les chiffres. Introduction. *Afrique contemporaine*, (1), 9-23.

Carayannis, E. G., Barth, T. D., & Campbell, D. F. (2012), The Quintuple Helix innovation model: global warming as a challenge and driver for innovation, *Journal of innovation and entrepreneurship*, 1(1), 1-12.

El Jamea, M. (2017) Transformation Écologique et Sociale Au Maroc et à l'échelle de l'Afrique : Analyse Régionale Maroc. Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

El Jamea, M., Blanchet, T., Herzberg., C. (2018). 10 Raisons pour une transition énergétique participative au Maroc. Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Foden, W., Midgley, G.F., Hughes, G., et al. (2007). A changing climate is eroding the geographical range of the Namib Desert tree Aloe through population declines and dispersal lags. *Diversity and Distributions*, 13, 645–653.

Goldman, M. (2007). How “Water for All!” policy became hegemonic: The power of the World Bank and its transnational policy networks, *Geoforum*, 38(5), 786-800.

Gueye Moustapha K., La transition énergétique africaine : opportunités et défis pour des emplois décents, *Sustainable Development* 19(3), 30.04.2018.

Hamndou, D., Requier-Desjardins, M, (2008), Variabilité climatique, désertification et biodiversité en Afrique : s'adapter, une approche intégrée, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8(1).

Hawkins, H., Marston, S. A., Ingram, M., & Straughan, E. (2015). The art of socioecological transformation. *Annals of the Association of American Geographers*, 105(2), 331-341.

Heinrich Böll Stiftung, Rabat. (2019). Femmes et agro-écologie en Afrique [Women and Agroecology in Africa]. Available from: <https://ma.boell.org/fr/2018/11/29/femmes-et-agro-ecologie-en-afrique>.

Holling, C.S. (1973). Resilience and stability of ecological systems, *Annual Review of Ecology and Systematics*. 4: 1–23.

Houdret, A., Pasqua, I., & Meknassi, S. F. (2018). L'accès à l'information environnementale : vecteur d'une gouvernance responsable au Maroc et en Tunisie? DIE Briefing Paper Bonn.

Jacquemot, P. (2010). La résistance à la «bonne gouvernance» dans un État africain. *Revue Tiers Monde*, (4), 129-146.

Karmouni, W.G. (2016), Moroccan Energy Policy: From One Dependence to Another, In: Heinrich Böll Stiftung, Perspectives (n°9). *Middle East & North Africa. A Region Heating Up. Climate Change Activism in the Middle East and North Africa*, 26-30.

Lucci, P., Khan, A., Turner, J., & Sims, J. (2019). Is the World Bank leaving no one behind?, Overseas Development Institute (ODI), Working 561, Londres.

Maisterra, P. (2016), Exclue de l'énergie Solaire , *Courrier International*, n1359, p. 26.

Moyo, B. Peirera, L. (2019), Transforming Africa's Food Systems to Withstand a +2 °C World, in Seidel, K., Ben-Zeev, K. (Eds), *Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world*, Perspectives, Heinrich Böll Fondation, 2, 6-12.

Nwokoye, A., (Entretien avec) (2019) „Building Alliances and Changing Policies: Women Farmers in Nigeria respond to the Climate Crisis », In Seidel, K., Ben-Zeev, K. (2019), Editorial: Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world “, Perspectives, Heinrich Böll Fondation, 2,47-51.

Ouatmane, A., Azaitraoui, M. (2020), 10 Éléments clés pour réussir la gestion des déchets ménagers et assimilés au Maroc, Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Overy, N. (2019), Addicted to carbon? South Africa's love affair with coal, Rabat: Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.



Paech, N. (2012). *Liberation from excess: The road to a post-growth economy*. Oekom-Verlag.

Pereira, L., Karpouzoglou, T., Doshi, S., Frantzeskaki, N. (2015), *Organising a safe space for navigating social-ecological transformations to sustainability*, *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 12(6), 6027-6044.

Ramdoo I., *L’Afrique des ressources naturelles*, International Institute for Sustainable Development, Winnipeg, Novembre 2019.

Raworth, K. (2017). *Why it’s time for Doughnut Economics*. *IPPR Progressive Review*, 24(3), 216-222.

Rosner, L. (Ed.). (2004). *The technological fix: how people use technology to create and solve problems*. Psychology Press.

Salehi, M. (2017) “Transformation Écologique et Sociale Au Maroc et à l’échelle de l’Afrique : Analyse Régionale Tunisie 1.” Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Sammouni M., Belghazi, A. (2020), “Terres collectives au Maroc : Une modernisation à tâtons ?” Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Sarewitz, D., Nelson, R. (2008). *Three rules for technological fixes*. *Nature*, 456(7224), 871-872.

Schäfer, I. (2017) *Transformation Écologique et Sociale Au Maroc et à l’échelle de l’Afrique : Analyse Régionale Tunisie 2*. Rabat: Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Seidel, K., Ben-Zeev, K. (2019), „Editorial: Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world “, *Perspectives*, Heinrich Böll Fondation, 2, 4-5.

Seyfang, G., Smith, A. (2007). *Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda*. *Environmental politics*, 16(4), 584-603.

Shah, SH., Rodina, L., Burt, JM., Gregr, EJ., Chapman, M., Williams, S., Wilson, NJ., McDowell, G. (2018) “Unpacking Social-Ecological Transformations: Conceptual, Ethical and Methodological Insights.” *The Anthropocene Review* 5(3): 250–65.

Sinopoli, A. (2018). Ghana : la décharge d'Agbogbloshie. *Revue Quart Monde*, 248(4), 29-34.

Sunday, N. (Entretien avec) (2019), Peri-Urban Agriculture and Food Security in a Changing Climate:

A View from Cape Town, In: Seidel, K., Ben-Zeev, K., *Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world* “, Perspectives, Heinrich Böll Fondation, 2,27-31.

Toit en Vert, (2020), *Guide d'initiation au jardinage et à l'agriculture urbaine*, Rabat : Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord.

Viguie, V., Lemonsu, A., Hallegatte, S., Beaulant, A. L., Marchadier, C., Masson, V., ... & Salagnac, J. L. (2020). Early adaptation to heat waves and future reduction of air-conditioning energy use in Paris. *Environmental Research Letters*.

Weber, A. K., & Partzsch, L. (2018). Barking up the right tree? NGOs and corporate power for deforestation-free supply chains. *Sustainability*, 10(11), 3869.

Witt, H. (2019). The Role of GMOs in South Africa's Response to the Climate Crisis. in Seidel, K., Ben-Zeev, K., *Ecological and Social Transformation in Africa: Rethinking food systems for a +2°C world*“, Perspectives, Heinrich Böll Fondation, 2, 22-26.

À propos de l'étude

Cette publication présente un mémorandum des recommandations résultants du programme multi-annuel sur les transformations socio-écologiques durables, justes et participatives au Maroc et en Afrique. Ceci est dans le cadre du programme « transformAfrica : Vers une transformation écologique et sociale en Afrique », avec le soutien de la fondation Heinrich Böll - Rabat.

Auteurs : Thomas Blanchet - Nexus

Editeur : Heinrich-Böll-Stiftung Rabat - Maroc

Coordination : Soufyane Fares

Date de Publication : Novembre 2020

Conception et Impression : Napalm



Publié par la fondation Heinrich-Böll-Stiftung Rabat- Maroc, 2020.

Vous êtes autorisé à partager, distribuer et communiquer ce matériel par tous les moyens et sous tous formats, selon les conditions suivantes : Attribution – Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien et indiquer si des modifications ont été effectuées ; Pas d'utilisation commerciale – Vous n'êtes pas autorisé à vendre tout ou une partie du matériel composant cette œuvre ; Pas de modifications – dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

La Fondation Heinrich Böll Rabat – Maroc ne peut être tenu pour responsable de l'usage de ce document par de tierces parties.

Heinrich-Böll-Stiftung Rabat - Maroc

17 Rue Tiddas, 10010 Rabat, Maroc
+212 (0) 537 20 20 93/94
www.ma.boell.org